

### MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences

**Bureau de gestion des dotations et compétences** 1 ter avenue de Lowendal – 75 700 PARIS 07 SP

Chef de bureau : Bertrand DROGUET Tél : 01.49.55.43.28 - Fax : 01.49.55.48.19

NOR: AGRE1024398N

NOTE DE SERVICE DGER/SDEDC/N2010-2139

Date: 30 septembre 2010

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe: 1

Objet : Dispositif de préparation au concours de recrutement PLPA interne, section éducation socioculturelle

#### Références:

Décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier professeurs de lycée professionnel agricole ;

Arrêté du 14 avril 2010 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole;

Arrêté du 23 août 2010 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeur de lycée professionnel agricole.

Mots clés: concours interne, préparation, PLPA, éducation socio-culturelle

Un dispositif de préparation au concours interne est mis en place par l'École nationale de formation agronomique (ENFA) de Toulouse pour la section PLPA éducation socio-culturelle (ESC).

#### **Destinataires** Pour information: Pour exécution : Mesdames, messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de Monsieur le secrétaire général l'agriculture et de la forêt et les directeurs de l'agriculture et de la forêt Madame la directrice générale de l'enseignement et de la Mesdames, messieurs les chefs des services régionaux de la recherche formation et du développement - les chefs des services de la formation Organisations syndicales de l'enseignement agricole et du développement public Madame la directrice de l'école nationale de formation agronomique Fédérations d'associations de parents d'élèves de Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du 'enseignement agricole public ministère de l'alimentation, de l'agriculture, et de la pêche Unions nationales fédératives d'établissements privés Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Inspection de l'enseignement agricole

### 1/- Les publics concernés

Sont concernés les candidats non titulaires en poste dans un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) remplissant les conditions pour s'inscrire au concours interne, une note de service sous timbre SG/SRH/SDDPRS relative aux « concours de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation de l'enseignement technique agricole public et de l'enseignement maritime (session 2011) » est à paraître.

# 2/- Organisation de la formation

La formation comprendra deux modalités :

- . un temps d'auto-formation à partir d'un guide de positionnement proposé par le formateur ENFA : travaux personnels à partir des ressources en ligne sur les deux principaux sites de ressources professionnelles esc@les (aspects métier, textes de cadrage et ressources pédagogiques du GAP/ESC).
- . une semaine de regroupement à Toulouse du 29 novembre (14 h) au 03 décembre 2010 (12 h) :
- apports visant la mise à niveau sur les grands domaines de l'ESC (et tout particulièrement sur les thèmes de l'épreuve écrite) : éducation artistique, éducation à la communication humaine, éducation à l'environnement socio-culturel. Les contenus seront affinés en fonction du profil des participants,
  - aide à l'élaboration du dossier personnel sur l'analyse de situations professionnelles.

### 3/- Inscriptions

Elles se feront à l'aide de la fiche ci-jointe (annexe).

Cette fiche d'inscription signée du directeur de l'EPLEFPA est transmise au chef de SRFD lequel, après signature, la retourne à l'ENFA – 2, route de Narbonne BP 22687 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX **avant le vendredi 22 octobre 2010 (date impérative)** 

Toute candidature ne comportant pas les deux signatures (du directeur de l'EPLEFPA et du chef du SRFD) ou parvenue après cette date ne sera pas prise en considération.

Le nombre maximum de places est de 24

Les candidats seront retenus en fonction de leur ancienneté comme enseignants en ESC, contractuels de l'enseignement agricole public. C'est pourquoi il vous est demandé de remplir le plus précisément possible vos états de service (cf. fiche d'inscription) comme enseignant de ESC.

<u>Rappel</u>: tout agent inscrit doit posséder un numéro SAFO, qui permet de délivrer la convocation et l'attestation de présence. (si l'agent ne possède pas ce numéro SAFO, l'établissement contactera sans délai le SRFD pour sa création ou sa mise à jour)

Attention: Faute d'attribution d'un numéro SAFO, les candidats ne pourront pas participer à la formation.

#### 4/- Frais de déplacements

Ils seront pris en charge par l'ENFA de Toulouse.

#### 5/- Interlocuteurs

ENFA Toulouse 2 route de Narbonne BP 22687 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

♦ Jean-Marie CHASSAGNE : responsable de la professionnalisation des enseignants

tél: 05.61.75.34.60 e-mail: jean-marie.chassagne@educagri.fr

♦ Joël TOREAU: enseignant en éducation socio-culturelle, et intervenant

tél: 05.61.75.32.75 e-mail: joël.toreau@educagri.fr

♦ Gestion administrative : Gisèle COMBARIEU

tél: 05.61.75.32.09 e-mail: gisele.combarieu@educagri.fr

Le sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences

# **Fiche inscription**

## PLPA INTERNE section éducation socio-culturelle

Nom : Date de naissance : Établissement (adresse) : Fonction : Ancienneté comme enseignant contractuel e d'années scolaires à 50 % ou à 100%) : Filières et classes en responsabilité : (vous p	Prénom : en éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole public (nombre
Tél.: Fax e-mail:	:
- Formation initiale (niveau, domaine) diplôme(s) obtenu(s) :	
- Expérience professionnelle éventuelle hors enseignement :	
Les candidats doivent obligatoirement accéder à un poste informatique connecté à l'Internet pour suivre la formation en ligne sur la plate-forme mis à disposition par l'ENFA.	
	Fait àle2010
	,
	Signature de l'agent
N° SAFO de l'agent : (si l'agent ne possède pas ce numéro SAFO, indispensable pour recevoir sa convocation, l'établissement contactera sans délai, le SRFD, pour sa création ou sa mise à jour).	
Avis du Directeur de l'EPLEFPA	Avis du DRAF/SRFD
Favorable"□ Défavorable"□ SIGNATURE :	Favorable"□ Défavorable"□ SIGNATURE :

Le Directeur de l'EPLEFPA transmet après signature, cette fiche d'inscription au chef du SRFD, lequel la retourne à l'ENFA de Toulouse, à l'adresse suivante :

ENFA (Service DEVE)
2 route de Narbonne BP 22687 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
pour le 22 octobre 2010 (date impérative)